



Réflexion et travail d'une association professionnelle française, sur les compétences métiers ADBS

Danielle Dufour-Coppolani : présidente de l'ADBS, rédactrice en chef de la revue I2D, professeure en Economie Gestion, docteure en Santé publique, chercheure associée au laboratoire Dicen IdF

L'ADBS et l'élaboration d'une nouvelle version d'un référentiel de compétences

Pourquoi cette refonte et quelles opportunités aujourd'hui ?

Les référentiels métiers-compétences sont tout à la fois des ***outils-repères*** pour l'ensemble des acteurs de l'emploi-formation (recruteurs, structures d'orientation ou d'intermédiation vers l'emploi, financeurs de la formation professionnelle, etc.) et des vecteurs de communication et valorisation pour des secteurs ou des branches professionnelles ou encore pour des familles d'activités identifiées et regroupées autour de fonctions-type.

Ces référentiels sont donc tout à la fois une façon ***d'identifier et de structurer*** un champ de spécialités et un ***mode de définition des besoins en compétences***.

L'ADBS a publié dans la série des Guides professionnels de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), plusieurs éditions successives d'un référentiel, d'abord français (en 1995 et 1998), puis européen (en 1999), ***des compétences des professionnels de l'information-documentation.***

Les métiers-types des professionnels de l'information-documentation ont aussi fait l'objet d'un référentiel (2001).

L'édition 2001 présentait quelques disparités avec le référentiel 2004 des compétences, profondément retravaillé.

Pour initier ce projet lancé en 2020, il a été décidé de rassembler les besoins des professionnels de l'information , ceux des organismes de formation ou des responsables de recrutement.

Les référentiels base de structuration de la communauté professionnelle

en information-documentation

Le découpage des métiers-type demande à être revisité en s'appuyant notamment sur les **activités effectives** des professionnels et en relation avec certains métiers connexes parfois mieux identifiés ou valorisés.

Parallèlement, **les compétences transversales** mises en œuvre dans ces métiers se sont considérablement développées au point de parfois « brouiller » la spécificité de telle ou telle spécialité.

Quelles orientations pour ce futur référentiel ? Quelle démarche de mise en œuvre ?

Le principe qui guide la mise en œuvre de ce référentiel est plutôt ***participatif et inductif*** en prenant appui sur un maximum de données d'entrée déjà produites

Le sens de la démarche est donc de proposer à tous ceux qui en ont besoin ***un outil à la fois synthétique et précis***. La première phase consiste donc à la fois en une collecte de l'existant et une identification des partenaires naturels ou potentiels du projet.

Si le pilotage revient assez naturellement à l'ADBS, l'idée est bien d'associer ***d'entrée différents partenaires pour aboutir à une production largement partagée et largement exploitable***.

